

Paris, le 21 juin 2017

## ***Fin de la période électorale : le CSA salue le rôle des radios et des télévisions***

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel, réuni ce jour, a dressé un bilan satisfaisant du traitement médiatique des élections législatives.

Il note en particulier que les éditeurs qui avaient été précédemment alertés sur la nécessité de respecter le principe d'équité ont fourni les efforts nécessaires afin de mieux remplir leurs obligations.

De manière générale, il salue, au terme d'une période électorale très longue et riche en rebondissements, l'engagement des radios et télévisions afin de contribuer pleinement à une expression politique pluraliste. Ce fut particulièrement le cas pour le service public de la télévision, les chaînes d'information en continu et les télévisions locales. L'intérêt constant des auditeurs et des téléspectateurs pour les émissions politiques tout au long de cette période a démontré le rôle central que continuent de jouer les radios et les télévisions dans l'information politique des citoyens.

Le CSA a assuré avec indépendance et impartialité les missions qui lui ont été confiées par le législateur. Il a manifesté constamment sa réactivité. Le Conseil s'est en outre attaché à la transparence de son action par la publication régulière dans un format ouvert, des relevés des temps de parole et d'antenne. Ces chiffres rigoureusement recueillis, vérifiés et publiés, qui n'ont fait l'objet d'aucune contestation, ont constitué un élément de référence pour les formations politiques comme pour les médias audiovisuels.